L'UNION SPIRITE
BORDELAISE

REVUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ESPRITS

Publiée sous la direction de

M. AUGUSTE BEZ

« Dieu est Esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en Esprit et en vérité. »
(*Évang.* selon S. JEAN, ch. IV, V. 24.)

PREMIÈRE ANNÉE. N° 11. 15 AOUT 1865.

TABLE DES MATIÈRES DU N° 11.

BORDEAUX

BUREAUX : 19, RUE DU PALAIS DE L'OMBRIÈRE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

L'Union spirite bordelaise paraît les 1er, 8, 15 et 22 de chaque mois, par livraisons de 24 pages, avec couverture imprimée. Elle forme *tous les trois mois* un beau volume de 300 pages environ avec table des matières et couverture spéciales.

Prix de l'abonnement : Un an, 12 fr.; trois mois, 3 fr. 50 c.

On s'abonne en envoyant le montant de l'abonnement en un mandat sur la poste au nom du directeur-gérant.

Des dépôts de *l'Union spirite bordelaise* sont établis :

A Bordeaux, chez les principaux libraires,

A Paris, chez Ledoyen, libraire-éditeur, Galerie d'Orléans, au Palais-Royal;

A Lyon, chez Duperret, libraire-éditeur, rue Bourbon;

A Marseille, chez Ch. Bérard, libraire-éditeur, 22, rue Noailles,

A Toulouse, chez Gimet, libraire-éditeur, rue des Balances.

Prix du numéro séparé : 30 centimes.

AVIS

L'Union spirite bordelaise sera servie sans rémunération pendant

6 mois aux abonnés à la 3e année de *la Ruche spirite bordelaise;*

4 mois aux abonnés à la 2e année complète du *Sauveur des Peuples;*

3 mois aux abonnés jusqu'au 1er janvier à *la Voix d'Outre-Tombe.*

Nous prions les personnes qui sont dans l'intention de ne pas s'abonner, de nous retourner le présent numéro avec la bande et le mot Refusé.

EN VENTE

dans les bureaux de l'Union spirite bordelaise.

La Ruche spirite bordelaise, 1re et 2e années. Chaque année un beau volume grand in-8o de 400 pages. Prix chaque . . . . F. 5

Le Sauveur des Peuples, 1re année, collection complète avec couverture et table des matières. Prix. 5

Ce qui a paru de la seconde année 2

La Voix d'Outre-Tombe, collection complète 3

L'UNION SPIRITE BORDELAISE

REVUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ESPRITS

PREMIÈRE ANNÉE. N° 11. 15 AOUT 1865.

LE SPIRITISME ET M. F. FUMEAUX (S. J.) — Suite (1)

Ainsi qu'on l'a vu, en reproduisant la *Lettre* de M. Fumeaux, nous nous sommes borné :

1° A relever les erreurs de faits que le Révérend Père y a glissées, non pas, nous en avons l'intime conviction, par suite d'une tactique déloyale, mais bien parce qu'au lieu d'étudier le spiritisme à ses véritables sources et de baser sa critique sur des faits observés par lui-même, il s'en est entièrement rapporté aux ouvrages de nos adversaires les plus fougueux et de nos plus ardents contempteurs, échafaudant ainsi son édifice sur des arguments qu'il présente comme irréfutables alors qu'ils ont été maintes et maintes fois réfutés et détruits. Ses idées, surtout, sur l'organisation des groupes spirites et sur la manière dont ils procèdent à leurs travaux, nous montrent avec la dernière évidence combien est grande l'ignorance du savant professeur sur cette question qu'il a voulu, emporté par un excès de zèle, traiter sans la connaître, et aussi combien, dans sa *Lettre,* son imagina-

(1) Voir N° 10, pages 218 et suivantes.

tion ardente a dû suppléer aux « pièces de conviction » qui lui faisaient défaut. En présence d'un tel état de choses, il nous a suffi d'affirmer la simplicité de nos réunions et de nier l'existence de ces pratiques et de ces cérémonies mystérieuses que le bon Père leur a si légèrement octroyées. C'est ici une question de faits que résoudront sans peine tous ceux qui ont assisté aux séances spirites.

2° Un autre des principaux arguments de M. Fumeaux est celui-ci : « Nous sommes la Vérité, absolue, complète, définitive, éternelle; or, vous n'êtes pas d'accord avec nous sur certains points, donc vous êtes l'erreur, et, par suite, anathème sur vous. » — Il nous a été facile de démontrer que — si le christianisme, auquel nous croyons et en lequel nous avons la plus entière confiance, ne nous a pas, de l'aveu même de son fondateur, fait encore connaître la vérité absolue, complète et éternelle, bien qu'il en possède en lui-même tous les germes, et qu'il nous en ait révélé tout ce que notre intelligence bornée était capable d'en porter — le catholicisme, loin de posséder cette vérité infaillible qu'il s'attribue avec tant d'arrogance, s'est complètement éloigné du pur christianisme, du christianisme de Christ et des premiers apôtres, pour retourner vers l'idolâtrie des peuples parmi lesquels il est venu s'implanter.

Nous avons dit que le christianisme étant une religion toute de mansuétude, de charité et de libre-arbitre, il ne saurait anathématiser ceux qui, pour répondre aux besoins de leur cœur et pour étancher la soif inextinguible de leur âme, acceptent une interprétation inconnue jus-

qu'ici de certains dogmes qu'on n'avait pu comprendre. Donc, entre le *christianisme* et le spiritisme, nulle cause d'incompatibilité; mais entre le spiritisme et le *catholicisme,* incompatibilité complète, autant, du moins, que celui-ci persistera à demeurer drapé dans sa fière arrogance et répondra : « *Non possumus* » chaque fois qu'on viendra lui parler de réformes.

3° Au nom de la loi de Moïse, M. Fumeaux a voulu nous combattre ; nous lui avons prouvé, la loi de Moïse à la main, que le catholicisme venait bien plus que nous l'enfreindre, et que, si cette loi était un juge devant l'autorité duquel il fallait se soumettre, c'était bien imprudent pour les Jésuites et pour leurs doctrines de nous traîner devant son tribunal.

4° Enfin, nous avons retourné contre nos contempteurs plusieurs textes qu'ils nous jettent sans cesse à la face, et, les rétablissant dans leur intégrité, nous avons clairement démontré qu'ils s'adressent au catholicisme et non à nous, battant ainsi nos adversaires avec leurs propres armes.

Mais nous n'avons encore accompli que la moitié de notre tâche, car nous avons gardé jusqu'ici le silence sur la base même de l'argumentation de M. Fumeaux : la théorie diabolique qui, à ses yeux, est un argument irrésistible et sans réplique. C'est à ce point de vue que nous allons maintenant aborder la question.

Nous nous demanderons d'abord ce que c'est que le Diable.

Le R. P. Delaporte, professeur de dogme à la Faculté de théologie de Bordeaux, s'exprime ainsi dans son ouvrage : *Le diable existe-t-il et que fait-il?*

« Au commencement, l'Être suprême créa trois sortes d'êtres : des êtres matériels, des êtres spirituels, et l'homme composé d'esprit et de matière. Parmi les purs Esprits, plusieurs s'étant révoltés contre le Créateur perdirent, par leur crime, le souverain Bien. Une fois condamnés, ils se sont obstinés dans le mal et y poussent l'humanité. La Bible, qui parle souvent de ces mauvais Esprits, nomme leur chef *Satan, Béelzébuth, Lucifer;* elle les appelle eux-mêmes *mauvais anges, démons* (mot qui dans les auteurs anciens signifie quelquefois simplement Esprits) et *diables.* » Et, un peu plus loin : « Les démons sont des êtres très-réels, mais de simples créatures. Originairement, ils firent partie de la glorieuse armée des cieux, c'est-à-dire des phalanges angéliques qui, dès le matin de la création, louaient Dieu dans l'allégresse, et dont l'armée des étoiles est le magnifique symbole. Comme nous, mais avant nous, les purs Esprits furent mis à l'épreuve. Plus éclairés et plus forts que l'homme, les anges qui trahirent leur devoir étaient aussi moins dignes d'indulgence que l'homme. Aussi furent-ils irrévocablement privés des dons divins et séparés à jamais du Créateur.

» En quoi consiste le crime des démons? *On ne le sait pas d'une manière précise, et il n'est pas nécessaire de le savoir.* (1) Selon de graves théologiens, la future incarnation du Verbe fut annoncée aux anges. Lucifer, leur

---

(1) Réponse admirable, n'est-ce pas? surtout en matière de dogme, où tout ce qu'on proclame est infaillible et s'impose à tous, sous peine d'une éternelle damnation. A. B.

chef, (1) refusa de s'incliner devant le Christ futur, inférieur à lui par sa nature humaine, et entraîna dans sa rébellion un grand nombre d'Esprits. D'autres, avec saint Thomas, ont pensé que Lucifer et ses complices se crurent capables d'atteindre, par leurs propres forces, la *béatitude surnaturelle,* (2) et voulurent la conquérir sans l'assistance de leur Créateur. Ce qui est certain, (3) c'est qu'ils perdirent cette béatitude (4) pour avoir, dans l'épreuve proposée à leur liberté, pris l'orgueilleux parti de la désobéissance. »

« MM. les Spirites, dit M. le curé Marouzeau, dans sa *Réfutation de la doctrine spirite,* pages 54 et 55, ont généralement des idées extrêmement fausses sur le Démon : ils s'imaginent très-sérieusement que nous admettons, probablement même comme article de foi, que Dieu a créé un antagoniste de sa puissance, un être de *nature essentiellement mauvaise, une personnification du mal.* C'est prêter bien gratuitement au clergé une grande absurdité. L'enseignement de l'Église est bien différent. Que ces Messieurs se donnent la peine d'ouvrir le Catéchisme. A la page 14 de celui de notre diocèse (Limoges), ils liront textuellement, par demandes et par réponses, ce qui suit : — D. N'y a-t-il pas de bons et mauvais anges? —

(1) Ils n'étaient donc pas tous égaux, ces anges, Esprits purs? A. B.

(2) Ils ne la possédaient donc pas, ces anges, Esprits purs? Voilà deux questions que nous voudrions bien voir résolues par nos plus grands théologiens. A. B.

(3) Qu'en savez-vous? Qui vous l'a dit? Où sont vos preuves? A. B.

(4) Ils la possédaient donc? Que signifient toutes vos contradictions, sinon que vous ne savez comment faire pour vous tirer du bourbier dans lequel vous avez bâti votre système? A. B.

R. Oui, il y a de bons et mauvais anges. — D. Qui sont les bons anges? — R. Les bons anges sont ceux qui ont *persévéré dans le bien.* — D. Qui sont les mauvais anges? — R. Les mauvais anges sont ceux qui n'ont pas *persévéré dans le bien*, et on les appelle les *anges des ténèbres* ou *les démons.* — D. Dieu a-t-il créé les mauvais anges? — R. Oui, Dieu a créé les mauvais anges, mais il ne les a pas faits mauvais. — D. Qui les a faits mauvais? — R. *Ce sont eux-mêmes qui se sont faits mauvais par leurs péchés; auparavant ils étaient tous bons et saints.*

» Est-ce clair? »

Sans doute, c'est très-clair, bien que ce ne soit nullement démontré. Mais ce qui est plus clair encore, c'est que Dieu, *qui sait tout,* savait que Lucifer, Satan, Béelzébuth, Astaroth et tous leurs adhérents failliraient à l'épreuve, et, qu'ainsi, ils seraient condamnés à des tourments aussi effroyables que perpétuels; ce qui est plus clair encore, c'est que Dieu, *qui peut tout,* pouvait, connaissant ce sinistre avenir, ou ne pas les créer du tout, ou faire qu'ils ne faillissent pas. Aussi, avec votre système serait-on autorisé à accuser Dieu ou de cruauté, ou d'impuissance, ou d'imprévoyance, donc votre système ne peut être admissible. (1) Et les démons ainsi condamnés et maudits, n'auraient-ils pas le droit de faire une

---

(1) Dieu est pour nous un Être inattaquable, résumant en lui seul la perfection de toutes les perfections. Chaque fois donc que, dans l'examen d'une doctrine philosophique ou religieuse, nous rencontrons une proposition qui vient détruire l'infinie perfection d'un seul des attributs de Dieu, nous tenons, sans hésiter, cette proposition pour fausse et inadmissible.

A. B.

guerre incessante, impitoyable au despote cruel dont le cœur de rocher n'admet pas le pardon?

Une autre conséquence découle naturellement de ce dogme illogique des anges déchus. Les démons, dites-vous, étaient primitivement des *anges*, des *Esprits purs*; ils étaient *tous bons* et *saints*, en un mot, ils étaient *parfaits*; et, pourtant, quelques-uns ont failli. Peut-on concevoir une pareille inconséquence : des Esprits *purs*, *bons*, *saints*, *parfaits*, se révoltant contre leur Créateur? Assurément, non. De deux choses l'une : ou ils ont été créés purs, et alors ils ne se sont pas révoltés, et votre système tombe de lui-même, ou ils se sont révoltés, comme vous l'affirmez sans preuves, et alors ils n'étaient pas parfaits et purs. Encore une question que nous voudrions bien voir résoudre, car de sa solution découlent d'immenses conséquences : Si quelques anges, en effet, ont pu se révolter contre Dieu, au début de la création, ne serait-il pas possible, qu'à toute autre époque, quelques autres fussent pris de l'envie d'en faire autant, et, eux aussi, ne vinssent, pour un motif quelconque, déclarer la guerre à Dieu? A qui donc alors devrons-nous nous adresser, et qui nous prouve que tel ange, bon jusqu'à ce jour, ne sera pas un démon dès demain, dès ce soir? Qu'on nous rassure, au moins, en nous prouvant que les motifs inconnus qui ont causé la rébellion de Lucifer et de ses compagnons n'existent pas aujourd'hui, et qu'une nouvelle défection est impossible dans la sainte phalange des cieux.

Mais, à quelles sources l'Église catholique a-t-elle puisé cette histoire de la rébellion des anges?

Si nous consultons les saints Livres, nous trouvons le Pentateuque nous montrant Jéhovah comme l'unique source du bien et du mal. L'un et l'autre sont un effet immédiat de sa seule volonté, ou sont dus à des agents spirituels, ses messagers et ses subordonnés. Quand il veut éprouver la vertu, la soumission ou la résignation de quelques hommes en les tentant, en les séduisant, il le fait par le ministère d'un être spirituel qui tantôt est appelé le *serpent,* comme dans l'histoire du jardin d'Éden, tantôt *Satan,* comme dans le mouvant récit de Job. Mais nous n'y trouvons nullement la trace d'un ange rebelle et ennemi de Dieu, d'un compétiteur acharné, voué, fatalement et pour l'éternité, à la perte de l'homme. Nous voyons bien dans la Genèse les *Nephelim* ou géants, nés du commerce des enfants de Dieu avec les filles des hommes — ce qui, soit dit en passant, n'est pas un argument en faveur de l'unité de la race humaine par Adam et Ève — qui furent submergés à cause de leur malice par les eaux du déluge; il y est bien parlé aussi des *Rephaïm*, qui furent précipités sous terre à cause de leur orgueil; mais ce ne sont pas là les démons du catholicisme. Ces personnages des lointaines traditions du monde primitif ressemblent bien plutôt aux *Titans* qui, pour avoir voulu escalader le ciel, furent précipités en dessous des profondeurs des eaux par les Dieux en courroux. Les *Chroniques,* livre Ier, chap. XXI, et le livre de *Job* tout entier, nous montrent aussi Satan comme un agent spirituel employé par Dieu pour tenter et éprouver les hommes, bien plus, comme un conseiller même de Dieu excitant l'Éternel à tenter et éprouver les hommes. Il est dans *Job* un

passage trop caractéristique pour que nous ne le citions pas en entier. On verra si c'est là le Satan de l'Église de Rome :

« Or, il arriva, un jour que les fils de Dieu étaient venus et se tenaient debout devant le Seigneur, que Satan parut au milieu d'eux. Et le Seigneur dit à Satan : D'où viens-tu ? Lequel répondant, dit : J'ai parcouru la terre et je l'ai visitée.

» Et le Seigneur dit à Satan : As-tu considéré mon serviteur Job ? Il n'est pas sur la terre d'homme semblable à lui, simple et droit, et craignant le Seigneur et fuyant le mal.

» Satan répondant, dit : Ce n'est pas vainement que Job craint le Seigneur ; ne l'avez-vous pas entouré comme d'un rempart, lui, et sa maison, et tous ses biens? Ses troupeaux, ses possessions se sont multipliées sur la terre. Mais étendez un peu la main et touchez ce qui est à lui, et vous verrez s'il vous bénira.

» Le Seigneur dit donc à Satan : Voilà que tout ce qu'il a est en ton pouvoir, mais ne porte pas la main sur lui. Et Satan sortit de la présence du Seigneur. » (1)

On sait ce qui arriva : Job, frappé de toutes sortes de malheurs dans ses possessions, dans ses troupeaux, dans ses amis, dans sa famille, resta inébranlable. Satan revint de nouveau à la charge.

« Or, il arriva qu'un jour que les fils de Dieu étaient venus et se tenaient debout en présence du Seigneur, Satan parut au milieu d'eux. Et le Seigneur dit à Satan :

(1) *Job*, ch. I, v. 6 à 12.

D'où viens-tu ? Lequel répondant, dit : J'ai parcouru la terre et je l'ai visitée.

» Et le Seigneur dit à Satan : As-tu considéré mon serviteur Job ? Il n'est pas sur la terre d'homme semblable à lui, simple et droit, et craignant le Seigneur, et fuyant le mal, et conservant son innocence, malgré les maux *que tu m'as excité à lui faire souffrir.*

» Satan répondit : L'homme donnera toujours ce qu'il possède pour sa propre vie, et la vie des autres pour la sienne propre ; mais étendez la main, frappez-le dans ses os et dans sa chair, et alors vous verrez s'il ne vous maudit pas en face.

» Le Seigneur dit donc à Satan : Voilà qu'il est en ta puissance ; mais garde-toi d'attenter à sa vie.

» Et Satan sortit de la présence du Seigneur et frappa Job, de l'extrémité des pieds au sommet de la tête. » (1)

» La présence de Satan parmi les fils des Dieux, à la cour de *Jeové*, peut surprendre et révolter bien des préjugés, dit M. P. Lacour, de Bordeaux. Il faut enfin, et le sujet que je traite l'exige, qu'on sache ce que c'est, en principe, que ce Satan sur lequel on a fait courir tant de mauvais propos, et dont le nom a servi de prétexte à tant de déclarations ridicules, à tant de persécutions atroces.

» Satan ou Shathan, en hébreu, signifie *adversaire, qui s'oppose, qui fait obstacle :* telle est l'explication qu'on en donne. Mais *adversaire*, pourquoi et comment? D'où vient cette fonction? On ne le dit pas, et c'est pourtant

(1) *Job*, ch. II, v. 1 à 7.

ce qui nous intéresserait davantage. Pourquoi Shathan signifie-t-il *adversaire?* C'est ce que le sens étymologique, le sens intime, va nous apprendre. Shathan est composé de Shat et Than. Shath ou Shouth, que nous venons de voir, signifie aller çà et là, faire le tour en arrêtant des regards investigateurs de côté et d'autre. Thann, qui s'écrit aussi Than, désigne sous la première orthographe l'envie, la jalousie, le zèle jaloux, l'émulation envieuse ; écrit Than, il caractérise *celui qui fait des objections, qui argumente contre, qui dispute, qui accuse, qui argue, qui contredit, qui fait poids, qui pèse, qui embarrasse par ses objections, qui remplit le rôle du rhéteur sophiste.*

» Les fonctions de Sathan se comprennent maintenant : or, leur origine est dans les épreuves auxquelles les initiés étaient soumis dans les mystères. Nous aurons l'exemple de ce rôle lorsque nous expliquerons le troisième chapitre de la Genèse.

» Sathan ou Satan, devenu accusateur des appelés (1) indignes de l'élection, se plaçait à la droite de l'accusé. (2) « Que Satan soit à sa droite quand on le jugera », dit le psaume 109, v. 6, 7.

» La place des juges était à gauche, (3) et ces juges étaient les *Aleïm;* car le jugement est aux *Aleïm,* dit Moïse. (4) Ce mot, disent les rabbins cabalistes, est caractéristique *de la rigueur du jugement.* (5)

---

(1) Comme qui dirait l'avocat du ministère public.

(2) Zach., III, 1, 2.

(3) Il en est de même pour les jurés.

(4) *Deut.*, I, 17.

(5) Voyez aussi *Exode*, ch. 23, 21, 20.

» Enfin, *Jeové* présidait au jugement. « *Jeové* miséricordieux, long à se mettre en colère, et abondant en grâce et en vérité. » (1)

» Cette classification, ces fonctions, ces attributions si bien établies éclaircissent beaucoup de faits, et l'on doit en tenir note... Quant à Sathan, il est donc un être redoutable, car il traverse les intentions des hommes et les devine dans sa tournée investigatrice : son rôle est d'éprouver, de dévoiler ce qu'il y a de mauvais dans le cœur de l'être initié. Mais souvent, en voulant cela, il fait briller la vertu.

» Tout *Aleïm* faisant obstacle pour arrêter une résolution, pour contenir un projet, renverser un ordre de choses, devient alors un Sathan, un adversaire, et pourtant il n'est pas un Esprit infernal. En voici la preuve sans réplique :

« Balaam, commandé pour maudire Israël, prend conseil de *Jeové*, qui le lui permet par l'envoi d'un de ses *Aleïm*. Cependant cet *Aleïm*, irrité de la résolution de Balaam, vient se placer en MLAC, *en envoyé, sur la route du prophète, afin de devenir une traverse, un obstacle.* Or, le mot que Moïse emploie alors est sathan : *pour lui être un sathan,* dit-il. Ainsi les *Aleïm,* les MLAC-IM, les *Dieux* peuvent être, selon la volonté de *Jeové,* autant de sathans, sans cesser de faire partie des Esprits angéliques. » (2)

---

(1) *Exode,* XXIV, 60. C'est tout à fait le rôle du président dans nos tribunaux.

(2) Cité par M. Piérart, *Revue spiritualiste,* tome VII, pages 312 et 313.

Voilà ce que sont les démons dans les premiers livres de la Bible.

Il est vrai qu'on trouve dans Isaïe, ch. XIV, v. 11 et suivants, le récit que voici :

« Ton orgueil a été précipité dans les enfers; ton corps mort est tombé par terre; ta couche sera la pourriture, et ton vêtement seront les vers. Comment es-tu tombé du ciel, Lucifer, toi qui paraissais si brillant au point du jour? Comment as-tu été renversé sur la terre, toi qui frappais de plaies les nations; qui disais *en ton cœur* : Je monterai au ciel, j'établirai mon trône au-dessus des astres de Dieu ; je m'assierai sur la montagne de l'alliance, aux côtés de l'aquilon ; je me placerai au-dessus des nuées les plus élevées, et je serai semblable au Très-Haut? Et néanmoins tu as été précipité de cette gloire dans l'enfer jusqu'au plus profond des abîmes. Ceux qui te verront s'approcheront de toi, et après t'avoir envisagé, ils te diront : Est-ce là *cet homme* qui a épouvanté la terre, qui a jeté la terreur dans les royaumes, qui a fait du monde un désert, qui en a détruit les villes, et qui a retenu dans les chaînes ceux qu'il avait fait ses prisonniers? »

Mais ces paroles du prophète, ainsi que le dit Allan Kardec, (1) « ne sont point relatives à la révolte des anges, mais une allusion à l'orgueil et à la chute du roi de Babylone, qui tenait les Juifs en captivité, ainsi que le prouvent les derniers versets. Le roi de Babylone est désigné, par allégorie, sous le nom de Lucifer, mais il n'y

---

(1) *Le Ciel et l'Enfer selon le spiritisme,* pages 122 et 123.

est fait aucune mention de la scène décrite ci-dessus. (1) Ces paroles sont celles du roi qui les disait *en son cœur,* et se plaçait, par son orgueil, au-dessus de Dieu dont il retenait le peuple captif. La prédiction de la délivrance des Juifs, de la ruine de Babylone et de la défaite des Assyriens est, d'ailleurs, le sujet exclusif de ce chapitre. »

Dans *Zacharie,* ch. III, v. 1 à 21 ; dans *Daniel,* ch. X, v. 13; dans *Enoch,* (2) Satan commence seulement à changer de rôle comme de caractère, et à devenir un véritable adversaire de Dieu. Mais il est à remarquer que ces livres sont postérieurs à l'arrivée des Juifs parmi les populations masdéennes qui professaient la doctrine satanique si en faveur de nos jours, et qu'ainsi il est probable que ces doctrines ont déteint sur ces trois auteurs.

Dans ces livres « Satan prend tout à fait le caractère d'Ahriman et de ses Dews. Le Dew Odjesch, dit le Boun-Dehesch, rôde jour et nuit dans le monde ; il est assis aux portes de l'Enfer et frappe de crainte les âmes des morts. Les Dews, dit le *Vendidad-Sadé,* rôdent autour du mort pour le tourmenter, mais il est défendu par les Amschaspands. Ces génies méchants sont destructeurs, voleurs, conseillers d'impuretés, de libertinage de sodomie ; ils vivent sans loi et dans le crime ; ils combattent la saine doctrine, et donnent naissance, par le commerce charnel qu'ils ont entre eux, aux Daroudjs, génies

---

(1) La scène de la révolte des anges, *ibidib.,* pages 120 et 121.

(2) Le livre d'Enoch, rangé, du reste, parmi les apocryphes, est considéré comme ayant si peu d'importance qu'il a été omis dans la traduction catholique de la Bible, de M. de Genoude.

inférieurs, qui multiplient la mort dans le monde, trompant les âmes et semant partout la désolation.

« Ahriman, disent aussi les livres perses, punit les méchants dans l'Enfer, et pour faire précipiter dans ce lieu de supplice le plus d'hommes qu'il lui est possible, il les porte au mal. Lui-même a subi originairement ce châtiment. Après avoir, avec les Dews ses sujets, combattu quatre-vingt-dix jours et quatre-vingt-dix nuits contre les Izets, il a été vaincu et puni de son orgueil ; il s'est vu enchaîner, avec ses serviteurs, pour trois mille ans. Mais l'effet de cette révolte a été l'introduction des maux dans l'univers ; ces maux ne cesseront qu'à la fin des choses, quand l'homme, après sa résurrection, sera rétabli dans sa félicité première. » (1)

C'est donc chez les Persans, les Brahmanes et les Égyptiens que le catholicisme est allé chercher son dogme des anges déçus et des démons irrévocablement rejetés dans l'Enfer et voués à tourmenter les hommes après les avoir fait tomber dans le mal. C'est donc à ces religions « barbares », tant de fois anathématisées par elle, que l'Église, prétendue infaillible, a emprunté le dogme le plus absurde qu'on ait jamais voulu imposer à la raison humaine.

(La fin au prochain numéro.) Aug. Bez.

---

(1) *Revue spiritualiste*, tome VII, pages 345 et 346.

CHRONIQUE PARISIENNE

Paris, 27 juillet 1865.

Mon cher Directeur,

Vous saviez sans doute que les frères Davenport étaient à Paris depuis plusieurs mois, et vous avez dû trouver étrange leur inaction prolongée, ou du moins le silence fait autour d'eux. C'est de ces Messieurs que je vais vous entretenir aujourd'hui.

Depuis longtemps déjà on était dans l'attente d'une exhibition qui permît de vérifier les faits prodigieux qui ont défrayé, l'année dernière, la presse anglaise et la presse européenne, et rien ne paraissait encore; on avait même été jusqu'à faire courir le bruit qu'ils étaient partis comme ils étaient venus, sans qu'on pût en deviner la raison, et je les croyais, pour ma part, déjà bien loin, lorsqu'un de ces jours derniers j'appris qu'ils donnaient des séances, toujours à tant par tête, je me trompe, à tant par soirée : 300 fr., ni plus ni moins.

MM. Davenport ne sont pas à Paris *intra-muros;* ils habitent une petite villa à Jeunevilliers, près Asnières, je crois, et c'est là qu'ils donnent leurs séances. La police, *dit-on,* je souligne ces mots, leur aurait interdit l'exercice de leur faculté dans l'intérieur de la capitale. Quoi qu'il en soit, pour aller les voir, il faut prendre le chemin de fer de l'Ouest.

Je n'ai pas eu encore l'avantage de voir par mes yeux ce qui a déjà fait causer tant de monde ; cependant je puis vous donner, d'une de leurs séances, un récit succinct que je dois à l'extrême obligeance de deux témoins oculaires, dont je vous garantis la compétence et l'honorabilité.

Ces deux témoins sont deux spirites sincères, éclairés, et, par cela même, plus convaincus de la possibilité que de la réalité de tout ce qu'on raconte, et voulant voir par leurs propres yeux. C'est vous dire assez qu'ils ont apporté dans leur examen une attention minutieuse et une sage réserve.

Voici ce qu'ils ont vu :

A neuf heures du soir, les visiteurs qui attendaient dans le parc du *Petit-Château*, c'est le nom local de la résidence de MM. Davenport, sont introduits dans la salle des séances, pièce d'environ 3 mètres 50 centimètres de largeur sur 5 mètres de longueur. Trente à trente-cinq personnes prennent place sur des chaises disposées sur six à sept dans un des bouts de la salle. A gauche, deux fenêtres ferméesde volets pleins pour intercepter la lumière; à droite, deux portes d'entrées. Voilà pour la description des lieux.

Au fond, c'est-à-dire à l'autre bout de la salle, s'élève sur quatre tréteaux, en face des spectateurs, une boîte ou cabine en planches, fermée de trois côtés, d'environ 2 mètres 30 centimètres de longueur sur 60 centimètres de profondeur, et de hauteur d'homme.

Cette boîte est ouverte, sur le devant, dans toute sa largeur, mais elle se clôt par quatre panneaux joints deux par deux. Chaque double panneau fixé par son point de jonction à une potille placée au milieu de chaque moitié de la façade s'ouvre en dehors, et, en se fermant, s'appuie, d'un côté, sur le bord extérieur de la cabine, et de l'autre, sur un poteau central.

Dans la partie supérieure d'une des portes du milieu est pratiquée une ouverture carrée, placée sur angle et non sur champ, et fermée au dedans par une espèce de store, d'une étoffe épaisse comme un coussin, et fixée par un de ses bords à la manière d'une soupape. L'usage de cette pièce est resté ignoré.

Dans l'intérieur de la cabine, un banc est fixé contre les parois dans tout leur pourtour; ce banc est percé de quatre trous à égale distance dans la partie appliquée contre le fond, et de deux trous dans chacune des parties appliquées contre les côtés. Ces trous peuvent avoir environ 4 centimètres de diamètre; les cordes qu'ils reçoivent sont de la grosseur du bout du petit doigt. Le tout, bien observé, ne paraît avoir rien de suspect.

Voilà pour la description de la scène.

MM. William et Ira Davenport montent dans la cellule et

s'asseoient un de chaque côté, en regard l'un de l'autre; on ferme les portes et on couvre les lumières de la rampe. J'oubliais de dire qu'entre les spectateurs et la scène il y a une espèce de rampe éclairée, que l'on couvre et que l'on découvre pour faire l'obscurité ou la lumière à volonté.

L'obscurité est complète et il règne un silence absolu. Une minute au plus s'écoule durant laquelle on entend un bruit de cordes qui se heurtent contre les parois intérieurs de la cellule; on ouvre subitement les portes, on découvre la lumière en même temps, et on voit les deux frères garrottés des pieds à la tête, et les mains liées derrière le dos; de manière qu'aucun mouvement ne leur soit possible, hors la tête qui reste libre.

Les assistants ont pu examiner de près les ligatures qui ne leur ont laissé rien à désirer.

On dépose sous le banc, au centre de la loge, un rouleau de papier ou de carton, d'environ 30 centimètres de longueur; on ferme les portes, on recouvre les lumières, et au bout de quelques secondes, le rouleau saute par l'ouverture carrée de la porte, et va tomber sur les spectateurs. Je dois ajouter ici que dans cette ouverture masquée par un store mobile, il existe comme une lumière phosphorescente dont on ne se rend pas bien compte, mais qui permet de distinguer les objets qui s'y présentent.

Le rouleau est encore remis à la même place à deux ou trois reprises, et chaque fois il se relève et se lance plus fort sur les spectateurs.

Une fois, entre autres, un des témoins voit le rouleau se présenter en travers de l'ouverture plus étroite que la longueur du rouleau, et ne pouvant sortir ainsi, il se retourne comme s'il eût été dirigé par une main invisible et se projette en dehors comme auparavant. Les portes ayant été ouvertes immédiatement, les frères Davenport paraissent toujours dans la même position, et en supposant qu'il leur fût possible de se délier et de se relier eux-mêmes, les intervalles sont tellement courts qu'il y a, sous le rapport du temps, une impossibilité absolue.

Une dernière fois, enfin, le rouleau ayant été replacé, la porte

est à peine refermée que celui-ci la repousse et l'ouvre lui-même, dédaignant cette fois de passer par l'ouverture, et s'élance encore sur les spectateurs avec une telle force qu'il arrache un cri à une personne qui le reçoit en plein visage.

Après l'expérience du rouleau, des instruments de musique sont déposés sur le parquet de la cellule et au centre, hors de la portée des médiums : ce sont deux guitares, une grosse sonnette et un énorme tambour de basque. Les portes sont fermées, les lumières couvertes, et au bout de dix secondes au plus, un tintamarre étourdissant se fait entendre; il dure quelques instants et cesse tout à coup. Les portes sont ouvertes aussitôt et la lumière découverte; les deux frères n'ont pas bougé.

On referme les portes, on refait l'obscurité, et par le trou de la porte, resté seul visible, une main sort et s'agite vivement, puis deux, puis un groupe de trois mains, toujours s'agitant; puis une main saisit la sonnette, la passe et passe avec elle par le trou, l'agite un instant au dehors et la lance à terre à distance; elle heurte un des assistants. Au moment où la main lâche la sonnette, on voit distinctement les doigts se détendre.

Enfin, un bras nu, long, peu musculeux et assez potelé, comme celui d'une femme, sort tout entier par l'ouverture et disparaît ; il a été impossible d'en distinguer l'extrémité postérieure. Les portes sont ouvertes et la lumière est faite immédiatement; rien n'a encore bougé.

On referme pour la dernière fois, on rouvre presque aussitôt, et les frères Davenport paraissent debout et dégagés de leurs liens; ils descendent de la cabine les poings fermés; ils les ouvrent lentement et laissent tomber une poudre blanche, dont il est impossible de découvrir aucune trace ni sur leurs habits ni sur l'extérieur de leurs mains. C'est la fin du premier acte.

La boîte est ôtée, les chaises sont disposées en demi-cercle, et les spectateurs sont invités à faire la chaîne des mains.

Au centre du demi-cercle est placée une petite table fort simple avec tiroir. On dépose les instruments sur la table, et auprès d'elle s'asseoient MM. Fay et Ira Davenport. M. Fay est un

des deux Messieurs qui accompagnent les deux frères ; M. Guppy est l'autre. M. Fay est médium aussi, *dit-on;* je souligne toujours ces mots.

L'obscurité étant faite, on entend un bruit de cordes qui remuent, et pendant le temps de compter douze au plus, ces deux Messieurs sont garrottés et liés fortement aux dossiers et aux barreaux de leurs chaises, ce que le retour subit de la lumière permet de vérifier pleinement.

Nouvelle obscurité, vacarme des instruments plus assourdissant encore que celui de la loge ; vive apparition de la lumière, rien n'a bougé ; les deux médiums sont dans le même état, et pendant le temps qu'a duré cette dernière expérience, M. William Davenport et M. Guppy sont mêlés aux spectateurs, avec lesquels ils forment la chaîne, et les deux témoins dont je parle ici en tiennent chacun un par la main.

A ce moment, un autre phénomène se produit : les deux guitares, enduites préalablement par le gros bout d'une huile phosphorée qui permet de les distinguer dans l'obscurité, s'élèvent en l'air et vont se promener devant les assistants, un peu au-dessus de la hauteur de leurs yeux, en produisant un petit murmure comme une crépitation électrique. Il est impossible de s'assurer s'il y a ou non dans ce fait une intervention humaine, contre ou pour laquelle rien ne saurait donner une indication plausible. Ce qui est plus certain, c'est qu'un de nos témoins, dégageant soudainement de la chaîne une de ses mains, en continuant de tenir de l'autre M. William Davenport, s'élance pour saisir une guitare qui passe devant lui ; mais il ne la saisit que par les cordes qui se rompent, et la guitare lui échappe. Presqu'au même instant, l'autre témoin, qui est séparé du premier, mû par la même pensée, sans pourtant s'être concertés, saisit par le gros bout l'autre guitare, qui lui échappe également. Tout aussitôt on entend la voix du premier témoin qui s'écrie dans l'obscurité : — Je tiens une main ! — mais il ne l'a saisie que par le bout des doigts ; elle lui échappe aussi, et il ajoute : — Reviens donc ! je te serrerai si fort que je te retiendrai jusqu'à ce

qu'il y ait de la lumière. — La main, une vraie main de chair et d'os, d'après l'impression produite, ne revient pas; mais à ce moment un choc se fait entendre, c'est celui d'une guitare qui vient frapper un coup sur la tête de l'indiscret comme en signe de punition. Le témoin, sans savoir si c'est ou non une main humaine qu'il a tenue, est sûr au moins que ce n'est pas celle de M. Davenport, qu'il n'a pas quittée d'une des siennes pendant qu'il promenait l'autre dans le vide; et dans le même temps l'autre témoin tenait M. Guppy.

La lumière ayant été faite aussitôt après le coup de guitare sur la tête, rien n'était changé dans la position des deux personnages garrottés.

Pendant que les guitares se promènent et que ces faits se passent, on entend un bruit de cordes lancées parmi les assistants, et deux personnes se trouvent entortillées, ce qui cause une hilarité générale à l'apparition de la lumière.

L'obscurité est reproduite et l'habit de M. Fay, un des personnages garrottés, saute sur les genoux d'un des spectateurs. Au même instant, un autre Monsieur s'écrie : — Mon habit s'en va! — La lumière est découverte vivement, et cet habit se trouve au dos de M. Fay.

Pendant l'obscurité suivante, le vent d'un corps qui traverse l'espace se fait sentir : c'est l'habit de l'étranger qui retourne au dos de son propriétaire. Les deux médiums sont ensuite déshabillés et rhabillés tour à tour, et l'on peut, chaque fois, constater à la lumière que le cachet avec lequel on a scellé les ligatures de leurs mains est resté parfaitement intact. Enfin, pour terminer, l'obscurité ayant été faite une dernière fois, on entend un bruissement de cordes comme au moment de la ligature, et au bout de quelques secondes, les deux personnages garrottés se présentent à la lumière complètement délivrés de leurs liens.

Voici, cher Directeur, les faits tels qu'ils ont été vus et constatés par deux hommes honorables, qui se proposent, du reste, d'en donner eux-mêmes un compte-rendu détaillé et signé de leurs noms.

Quant à la conclusion, l'opinion de ces Messieurs, et c'est aussi la mienne, est qu'il faut encore attendre avant de se prononcer sur la médianimité de MM. Davenport ; mais, quel que soit l'agent de ces phénomènes, ils sont véritablement extraordinaires.

Agréez, cher Directeur, l'assurance de mon entier dévoûment.

Z.

VARIÉTÉS

—

IMMORTALITÉ

I — *Suite.* (1)

Vers deux heures du matin, des pas précipités près de la tente me tirèrent de mon sommeil, et le docteur entra. « Est-ce fini? » dit-il doucement, et son regard interrogeait la couche. Elle était déserte.

Prosterné dans la poussière, immobile comme un cadavre, le capitaine, les bras étendus en croix, restait dans la pénombre comme une apparition surnaturelle. Ses doigts crispés serraient convulsivement le crucifix, et sur ce crucifix je vis distinctement du sang.

Il coulait rouge et bleu, reflétant la lumière de la lampe, glissant le long du bois d'ébène et teignant l'ivoire d'un riche reflet, comme les artistes du moyen-âge en semaient aux vitraux des églises.

Il fallait replacer le capitaine sur sa paille, et j'aidai le docteur à remplir ce devoir. Mais au seul contact de

---

(1) Voir No 10, pages 236 et suivantes.

nos mains, Marc se ranima subitement, comme s'il sortait d'un sommeil, et seul, sans aide, il s'assit au pied du lit.

« Que me veut votre science? cria-t-il au chirurgien. — Je vous répéterai donc toujours ce que je disais à Galien lorsqu'il soignait les armées des empereurs Marc-Aurèle, Vérus et Commode, — retirez-vous. Toute l'école de Salerme a torturé mon pauvre corps, et j'ai laissé faire parce que j'espérais en vous qui vivez familièrement avec la mort; mais tous, vous m'avez trompé? Vésale lui-même, Pigray aussi, et Jean de Horn encore plus!... »

Alors, il s'affaissa, laissant échapper un grand soupir.

— Il est mort! dis-je au docteur.

Celui-ci s'approchant mit la main sur le cœur du capitaine, détacha rapidement le bandage des plaies, et prit le malade dans ses bras pour le soulever.

Le capitaine resta sur son séant, les yeux fixés sur nous.

— Il est sauvé! dit le docteur.

A ces mots, un horrible plainte se fit entendre, et le capitaine Pierre Marc au désespoir tendit les bras vers le ciel, en criant ce mot inconnu que sans cesse il adressait à Dieu.

II

Le capitaine Marc fut bientôt convalescent, et chacun de nous rentra dans le silence.

Après une de ces journées inondées de soleil, où tout ce qui vit reste haletant sous une invisible main, le capitaine Marc et moi étions accablés de fatigue. Le vent

de la nuit allait se lever, et non loin de nous la mer Méditerranée reflétait dans ses eaux les étoiles du ciel.

Sans avoir prononcé une parole, nous marchions vers cette mer.

Marc s'arrêta et dit : « Qui nous attire au rivage? C'est que là finit la terre, c'est que là commencent les abîmes; finir est donc la grande espérance, la suprême consolation de l'homme ici-bas.

» Les musulmans disent que Dieu est grand; les chrétiens disent qu'il est bon. Les musulmans ne se sont jamais assez élevés au-dessus de la terre pour mesurer la grandeur de Dieu, et les chrétiens ont trop bien compris les haines humaines pour connaître la bonté divine.

» Dieu est grand, Dieu est bon, Dieu est juste; lorsque ses châtiments sont incompréhensibles, il faut fermer les yeux et se courber, prier et attendre. »

Un voile enveloppait la terre; mais si transparent que le regard n'en était qu'adouci. Derrière nous, dans le lointain, vers le désert, se découpaient brusquement les sombres silhouettes des monts. A notre gauche, du côté de Stora, de larges teintes d'un vert foncé dessinaient les forêts de la Kabylie. A droite, l'Orient plein de mystères, et devant nous la mer, cette mer de Grèce et d'Italie, témoin de luttes séculaires.

(A continuer.)

Général AMBERT.
(Extrait du *Moniteur universel.*)

Bordeaux, imprimerie de A. LEFRAISE, rue Ste-Catherine, 56
(Bazar-Bordelais).

Ouvrages de M. ALLAN KARDEC *sur le Spiritisme*

Ces ouvrages se trouvent, à Paris, chez MM. Didier et Comp., quai des Augustins; — Ledoyen, Galerie d'Orléans (Palais-Royal); au bureau de la *Revue spirite,* rue Sainte-Anne, 59 (passage Sainte-Anne).

LE SPIRITISME A SA PLUS SIMPLE EXPRESSION. — Exposé sommaire de l'enseignement des Esprits et de leurs manifestations. — Brochure grand in-18. — Cette brochure, étant destinée à populariser les idées spirites, est vendue aux conditions suivantes : Prix de chaque exemplaire, 15 centimes; par la poste, 20 centimes. — 20 exemplaires ensemble, 2 fr., ou 10 centimes chacun; par la poste, 2 fr. 60 c.

QU'EST-CE QUE LE SPIRITISME? — Guide de l'observateur novice des manifestations des Esprits.— 3e édition entièrement refondue et considérablement augmentée. — Grand in-18. Prix : 75 centimes; par la poste, 90 centimes.

LE LIVRE DES ESPRITS *(Philosophie spiritualiste).* — Contenant les principes de la doctrine spirite sur l'immortalité de l'âme, la nature des Esprits et leurs rapports avec les hommes, les lois morales, la vie présente, la vie future et l'avenir de l'humanité, selon l'enseignement donné par les Esprits supérieurs à l'aide de divers médiums. — 13e édition, grand in-18 de 500 pages, 3 fr. 50 c.; par la poste, 4 fr. — Edition in-8o de 500 pages, 6 fr.; par la poste, 6 fr. 80 c.

LE LIVRE DES MÉDIUMS *(Spiritisme expérimental).*— Guide des médiums et des évocateurs; contenant l'enseignement spécial des Esprits sur la théorie de tous les genres de manifestations, les moyens de communiquer avec le monde invisible et de développer la faculté médianimique, les difficultés et les écueils que l'on peut rencontrer dans la pratique du spiritisme : 6e édition. — Grand in-18 de 500 pages. Prix : 3 fr. 50 c.; par la poste, 4 fr.

VOYAGE SPIRITE EN 1862, par M. Allan Kardec, contenant : 1o les observations sur l'état du spiritisme; 2o les instructions données dans les différents groupes; 3o les instructions sur la formation des groupes et sociétés, et un modèle de règlement à leur usage. — Brochure grand in-8o, format et justification de la *Revue spirite.* — Prix : 1 fr. pour toute la France; pour l'étranger, le port en sus.

IMITATION DE L'ÉVANGILE selon le spiritisme. — Contenant l'explication des maximes morales du Christ, leur concordance avec le spiritisme et leur application aux diverses positions de la vie. — Un fort volume in-12. Prix : 3 fr. 50 c.

OUVRAGES DIVERS SUR LE SPIRITISME

Histoire de Jeanne Darc, dictée par elle-même à Mlle Ermance Dufaux, alors âgée de 14 ans. Grand in-18. Prix : 3 fr.; *franco,* 3 fr. 50 c.

Fables et poésies diverses, par un Esprit frappeur. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr.; *franco,* 2 fr. 30 c.

Réflexions sur le spiritisme, les spirites et leurs contradicteurs, par J. Chapelot. Prix : 50 centimes; par la poste, 60 centimes.

Appel des vivants aux Esprits des morts, par E. Edoux. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 10 c. — Lyon, bureau de *la Vérité,* 48, rue de la Charité.

Sermons du R. P. Letierce, réfutés par un spirite de Metz. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 10 c.

Réponse aux sermons du P. Nicomède, par J. Guérin. Prix : 50 centimes; par la poste, 60 centimes.

Les Miracles de nos jours, par Auguste Bez. Prix : 2 fr.; par la poste, 2 fr. 20 c.

Lettres aux ignorants, par V. Tournier. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 10 c.

L'Éducation maternelle, par Mme E. Collignon. Prix : 50 centimes; par la poste, 60 centimes.

La vérité sur le spiritisme. Le spiritisme sans les Esprits, par un spirite théoricien. Deux brochures. Prix : 50 centimes; par la poste, 60 centimes.

Révélations sur ma vie surnaturelle (3e édition), par D. D. Home. 1 fort vol. in-12. Prix : 3 fr. 50 c.

La guerre au Diable et à l'Enfer, par Jean de la Veuze. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 10 c.

Comment et pourquoi je suis devenu spirite? par J.-B. Borreau. Prix : 2 fr.

Almanach spirite pour 1865, 50 centimes; par la poste, 60 centimes.

Désarroi de l'empire de Satan, par A.-L. Salgues. Prix : 1 fr.

La Pluralité des existences de l'âme, par André Pezzani. 1 fort vol. Prix : 3 fr. 50 c.

Entretiens familiers sur le spiritisme, par Mme Émilie Collignon. Brochure in-8o. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 20 c. — Bordeaux, aux bureaux de l'imprimerie A. Lefraise, 56, rue Sainte-Catherine.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

La Revue spirite. Paris; directeur-gérant, Allan Kardec; 1 fois par mois. — France et Algérie, 10 fr. par an.

La Vérité. Lyon; directeur-gérant, E. Edoux; hebdomadaire. — Lyon, 7 fr. par an; départements et Algérie, 9 fr.

L'Avenir. Paris; directeur-gérant, Alis d'Ambel; hebdomadaire. — France et Algérie, 9 fr. par an.

L'Echo d'outre-tombe. Marseille; directeur-gérant, P. Gillet; hebdomadaire. — France et Algérie, 10 fr. par an.

Bordeaux, imprimerie de A. LEFRAISE, rue Sainte-Catherine, 56
(Bazar-Bordelais).